



Ollainville

DELIBERATION
N° CM 29/112/2023

DÉLIBÉRATION

DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers
Municipaux en exercice :
27

- Séance du 19 décembre 2023 -

Présents et représentés :
27

L'an deux mille vingt-trois, le dix-neuf décembre, à vingt heures trente minutes, les membres du Conseil Municipal légalement convoqués le 13 décembre 2023, se sont réunis en séance publique sous la présidence de Monsieur Jean-Michel GIRAUDEAU, Maire, à la Mairie, salle du Conseil.

PRÉSENTS : M. Jean-Michel GIRAUDEAU, Maire,
M. Olivier MALECAMP, Mme Muriel CHEVRON, M. Régis CARPENTIER, Mme Marie-Hélène CHAPDELAINÉ, M. Nicolas FOUQUE, M. Thierry FAVOCCIA, Mme Marie-Christine HARISLUR, Adjoints au Maire,
M. Pierre PAREUX, Mme France NOIROT, Mme Isabelle BOTIN, Mme Marie-France DELANZY, M. Didier BONNIER, M. Patrick BONNEMYE, M. Michel BURILLO, M. Thierry DELCUPE, Mme Sophie Anne PÉAN, Mme Christine ROUSSET, Mme Véronique MAFFÉO, Nicolas PIOT, M. Ludovic GOURDY, M. Philippe CHERY, M. Julien BOUILLON, Mme Sylvie MARCHAND, M. Laurent MEUNIER, Conseillers Municipaux.

ABSENTS EXCUSÉS : Mme Adeline CLOGENSON qui donne procuration à M. Nicolas FOUQUE, M. Philippe JOLY qui donne procuration à Mme Sylvie MARCHAND

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : M. Nicolas FOUQUE

- **Projet d'extension sur la zone 2 Nord du site d'exploitation du centre d'hébergement de données informatiques (data center) « DATA 4 » localisé route de Nozay sur la commune de MARCOUSSIS (91460), présentée par la société DATA 4 SERVICES**

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de l'Environnement,

Vu l'arrêté préfectoral n°2023-PREF/DCPPAT/BUPPE/215 du 13 novembre 2023 portant ouverture de l'enquête publique relative à la demande d'autorisation environnementale nécessaire au projet d'extension sur la zone 2 Nord du site d'exploitation du centre d'hébergement de données informatiques (data center) « DATA 4 » localisé route de Nozay sur la commune de MARCOUSSIS (91460), présentée par la société DATA 4 SERVICES,

Vu l'enquête publique ouverte du lundi 4 décembre 2023 (13h30) au mercredi 10 janvier 2024 inclus (17h30),

Vu le dossier d'enquête publique,

Considérant que la commune est incluse dans le rayon de trois kilomètres fixé par la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement,

Considérant que, conformément au Code de l'Environnement, la Commune d'Ollainville est invitée à formuler un avis sur les incidences environnementales notables de l'opération sur le territoire communal, au plus tard dans les 15 jours suivants la clôture de l'enquête,

Considérant que l'objectif du projet de la Société Data 4 Services est l'extension sur la zone 2 Nord du site d'exploitation du centre d'hébergement de données informatiques (data center) « DATA 4 » localisé route de Nozay sur la commune de MARCOUSSIS (91460),

Considérant que les datacenters sont les garants de la continuité numérique et des missions de service public,

Considérant que Data4 s'insère naturellement dans le cluster du Paris-Saclay, du fait de sa proximité géographique et du projet scientifique et technologique porté par ce projet phare du Grand Paris,

Considérant que Data4 a développé depuis 2020 un programme de développement durable Data4Good,

Considérant que le programme s'appuie sur le Pacte mondial des Nations unies, auquel Data4 adhère,

Considérant que Data4 a également adhéré au Pacte pour la neutralité climatique des centres de données, dans le but de parvenir à un bilan carbone net nul d'ici 2030, et soutient diverses initiatives telles que Planet Tech'Care,

Considérant que dans une démarche continue de densification du site industriel existant du campus de Marcoussis, et de réduction de l'impact environnemental utilisant une surface déjà constructible, DATA 4 SERVICES souhaite désormais densifier la zone 2 Nord en intégrant 3 nouveaux bâtiments dans la zone 2 Nord,

Entendu l'exposé de Monsieur Thierry FAVOCCIA, Adjoint au Maire,

**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,
À L'UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS (6 abstentions : Mme Noirot, Mme Péan,
Mme Rousset, M. Joly, Mme Marchand, M. Meunier)**

- **Décide** de donner un avis défavorable/favorable au projet d'extension sur la zone 2 Nord du site d'exploitation du centre d'hébergement de données informatiques (data center) « DATA 4 » localisé route de Nozay sur la commune de MARCOUSSIS (91460).

Le 21 décembre 2023

Jean-Michel GIRAudeau, Maire

